INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRES.

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue par le Conseil municipal le 20 juillet 2018 à 19 h 00 au Centre communautaire de Laurel situé au 3470, route Principale à Wentworth-Nord.

Étaient présents : la conseillère madame Suzanne Young Paradis et les conseillers messieurs, Jean-Luc Groulx, Eric Johnston, Yvon Paradis et David Zgodzinski.

Était absent : le conseiller André Cliche

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur François Ghali.

Était aussi présente : madame Marie-France Matteau, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, M. François Ghali ouvre la séance et constate le quorum à 19 h.

2018-07-267 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

2. SUIVI ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2.1 Suivi et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juin 2018 ;

2.2 Suivi et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 juin 2018 ;

3. CORRESPONDANCE

4. LÉGISLATION

DÉCLARATION DU MAIRE

4.1 Rapport du maire et des présidents de comité ;

5. ADMINISTRATION

5.1 Dépôt des rapports des salaires, des achats des déboursés, des achats d'immobilisations pour le mois de juin 2018 ;
5.2 Nomination d'un secrétaire-trésorier adjoint par intérim ;
5.3 Représentante autorisée auprès de CLICSÉCUR (REVENU QUÉBEC) ;
5.4 Modification du pouvoir de dépense du secrétaire-trésorier adjoint par intérim ;
5.5 Signataires de chèque à la Caisse Desjardins de la Vallée des Pays-d'en-Haut ;
5.6 Approbation de l'augmentation salariale des cadres ;
5.7 Détenteurs de la carte Visa Corporative – Municipalité de Wentworth-Nord ;
5.8 Octroi de mandat pour l'évaluation structurale du 6644, route Principale (1900, chemin du Lac-Farmer) ;
5.9 Octroi de mandat à la firme Raymond Chabot Ressources humaines Inc. pour le recrutement d'une directrice générale ou d'un directeur

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

général ;

5.10 Embauche temporaire d'une adjointe administrative au service de l'Urbanisme et de l'Environnement ;

5.11 Embauche temporaire d'une adjointe à la comptabilité ;

5.12 Autorisation à la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de présenter pour et nom de la municipalité, une demande de subvention dans le cadre du plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL)

5.13 Achat du terrain 5 830 373 par madame Céline Bouchard et monsieur Réjean Demers ;

5.14 Embauche d'un étudiant au Pavillon Montfort ;

5.15 Embauche d'un chauffeur cl.1 pour le remplacement de l'employé #32-0050 durant son congé de paternité ;

5.16 Renouvellement de l'entente de services aux sinistrés entre la Société canadienne de la Croix-Rouge et la Municipalité ;

5.17 Autorisation de dépenses pour le contrôle qualitatif des matériaux – réfection de la route Principale – Solmatech Inc. ;

5.18 Demande de changement au règlement de zonage (zone H-63) ;

5.19 Octroi de mandat - services professionnels Parallèle 54 – plans et devis, appel d'offres et surveillance des travaux – resurfaçage de la route Principale ;

5.20 Avis de motion, présentation et adoption du projet de règlement 2018-533 décrétant les règles de contrôle et de suivis budgétaires ;

5.21 Autorisation d'assister au congrès annuel des urbanistes – directeur du service de l'Urbanisme et de l'Environnement ;

5.22 Retrait du matricule 3782 8429 39 du bassin de taxation du règlement d'emprunt 2014-401 décrétant une dépense au montant de 1 276 223 $ et un emprunt de 1 276 223 $ pour la construction d'une route conforme dans le secteur Thurson dans le secteur Sud-Est du Lac Saint-François-Xavier ;

5.23 Résolution désignant un nouvel administrateur principal – Caisse Desjardins de la Vallée des Pays-d'en-Haut ;

5.24 Formation d'un Comité des Arts et de la Culture et actualisation de la Politique culturelle municipale ;

5.25 Demande de subvention – Club de l'Étoile du Nord ;

5.26 Politique d'assignation temporaire d'un travail ;

5.27 Politique de conduite de véhicules ;

5.28 Politique relative à l'usage de drogues, d'alcool et de médicaments sur les lieux de travail ;

5.29 Politique concernant le harcèlement au travail ;

5.30 Politique de reconnaissance des organismes ;

5.31 Achat du lot 5 709 131 – rue Diane par monsieur Gilles Catellier ;

5.32 Présence des chiens en laisse sur la rue du Chemin-de-Fer et le Corridor aérobique entre le Pavillon Montfort et la route Principale ;

5.33 Nouvelle demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports – travaux sur le territoire de la Municipalité

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 Dépôt des rapports d'activités des périodes de paye # 2018-11, # 2018-12 et # 2018-13 des pompiers et premiers répondants ;

7. TRANSPORT – TRAVAUX PUBLICS

8. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

9. URBANISME ET ZONAGE

9.1. Dépôt de la liste des permis émis du 1er au 30 juin 2018 ;

9.2. PIIA 2018-0183 – Agrandissement au 1833, chemin Lebeau ;

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2018

9.3. Dérogation mineure 2018-0177 – Hauteur d'une construction neuve sur le chemin Diez-D'Aux ;
9.4. PIIA 2018-0187 – Construction neuve sur le chemin Diez-D'Aux ;
9.5. Dérogation mineure 2018-0133 – Superficie de l'agrandissement au 3200 chemin Lundon ;
9.6. PIIA 2018-0191 – Agrandissement au 3200, chemin Lundon ;
9.7. PIIA 2018-0200 – Revêtement extérieur au 385, route Principale

10. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
10.1 Octroi de contrat pour l'entretien ménager des édifices municipaux ;

11. PROJETS SPÉCIAUX

12. VARIA

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2018-07-268 **SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 juin 2018 ;**

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par monsieur David Zgodzinski

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juin 2018.

2018-07-269 **SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 JUIN 2018 ;**

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur Jean-Luc Groux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 juin 2018.

RAPPORT DU MAIRE

M. François Ghali, maire et les présidents des comités présentent un résumé des comités où ils siègent.

2018-07-270 **ACCEPTATION DES RAPPORTS DES SALAIRES, DES ACHATS, DES DÉBOURSÉS ET DES ACHATS D'IMMOBILISATION POUR LE MOIS DE JUIN 2018**

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'adopter le rapport des salaires, des achats, des déboursés et des achats d'immobilisation pour le mois de juin 2018.

FONDS D'ADMINISTRATION 2017		FONDS D'ADMINISTRATION 2018	
DÉBOURSÉS (incompressibles):	71 995.46 $	**DÉBOURSÉS** (incompressibles):	71 968.90 $
Déneigement :		Déneigement :	
Remboursement en capital & Intérêts	6 732.55 $	Remboursement en capital & Intérêts	7 203.13 $

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.ld.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2018

Versement service de police	191 421.00 $	Versement service de police	202 457.00 $
SALAIRES :		**SALAIRES :**	
Salaires nets :	75 437.31 $	Salaires nets :	119 202.07 $
Déboursés par paiement direct (D.A.S) :	45 587.35 $	Déboursés par paiement direct (D.A.S) :	41 698.79 $
ACHATS (lot 11):	165 074.81 $	**ACHATS** (lot 11):	149 324.23 $
Remise de retenues	24 787.94 $	**Remise de retenues**	27 558.53 $
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT		**MRC DES PAYS-D'EN-HAUT**	
Ordures et recyclage :		Ordures et recyclage :	
IMMOBILISATIONS :		**IMMOBILISATIONS :**	
Année 2017		**Année 2018**	
Outillages/équipements TP	545.87 $	Cote à cote	30 337.04 $
Entretien des routes	34 190.31 $	Équipement sauvetage hors route	2 026.78 $
Outillages/équipements parc	217.71 $	Entretien des routes	10 480.11 $
Aménagement parc Laurel	2 171.48 $	Équipements pavillon Montfort	4 524.54 $
		Rénovation église Laurel	1 049.87 $
TOTAL	**618 161.79 $**	**TOTAL**	**667 830.99 $**

2018-07-271 **NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ADJOINT PAR INTÉRIM (ART. 184., C.M)**

CONSIDÉRANT la nouvelle nomination d'une directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal veut prévenir contre toute absence future de la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim ;

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur Eric Johnston

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de nommer monsieur Emmanuel Farmer, directeur des services de l'Urbanisme et de l'Environnement, à titre de secrétaire-trésorier adjoint par intérim et ce, conformément à l'article 184 du Code municipal.

2018-07-272 **REPRÉSENTANTE AUTORISÉE AUPRÈS DE CLICSÉQUR (REVENU QUÉBEC)**

CONSIDÉRANT le départ de la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Sophie Bélanger, en date du 22 juin 2018 ;

CONSIDÉRANT la nomination de madame Marie-France Matteau au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim ;

Il est proposé par monsieur Eric Johnston, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil, de retirer le nom de madame Sophie Bélanger directrice générale et secrétaire-trésorière du registre de clicSÉQUR

Et d'autoriser madame Marie-France Matteau, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim (NEQ : 8813435300) :

- à inscrire la municipalité aux fichiers de Revenu Québec;
- à gérer l'inscription de la municipalité à clicSÉQUR;
- à gérer l'inscription de la municipalité à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.ld.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2018

- à remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- à consulter le dossier de la municipalité et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

2018-07-273

MODIFICATION DU POUVOIR DE DÉPENSE DU DIRECTEUR DU SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ADJOINT PAR INTÉRIM

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Sophie Bélanger, a quitté ses fonctions le 22 juin 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE madame Marie-France Matteau a été nommée au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim ;

ATTENDU QUE la présente résolution abroge toutes résolutions antérieures relativement à l'autorisation de madame Sophie Bélanger ;

Il est proposé par monsieur Eric Johnston, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'autoriser :

1. Qu'en l'absence de la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, madame Marie-France Matteau, que monsieur Emmanuel Farmer soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité tous documents nécessaires au bon fonctionnement et à l'accomplissement de la mission de la Municipalité ;
2. Qu'un pouvoir de dépense équivalent à celui de la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, soit 10 000 $, lui soit accordé afin de maintenir ou pallier aux besoins de la Municipalité, lorsque requis en l'absence de la directrice-générale et secrétaire-trésorière par intérim ;

2018-07-274

CHANGEMENT DE SIGNATAIRES À LA CAISSE DESJARDINS DE LA VALLÉE DES PAYS-D'EN-HAUT

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Sophie Bélanger, a quitté ses fonctions le 22 juin 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE madame Marie-France Matteau a été nommée au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim ;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Emmanuel Farmer, directeur du service de l'Urbanisme et de l'Environnement a été nommé secrétaire-trésorier adjoint par intérim ;

CONSIDÉRANT QUE la présente résolution abroge toutes résolutions antérieures relativement à l'autorisation de madame Sophie Bélanger ;

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2018

Il est proposé par monsieur Yvon Paradis, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'autoriser monsieur Emmanuel Farmer, directeur du service de l'Urbanisme et de l'Environnement et secrétaire-trésorier par intérim, à signer en remplacement en cas d'absence ou d'incapacité de la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, tous les documents et/ou chèques à la Caisse Desjardins de la Vallée des Pays-d'en-Haut.

2018-07-275 **APPROBATION DE L'AUGMENTATION SALARIALE DES CADRES**

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim a présenté ses recommandations aux membres du conseil municipal ;

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur David Zgodzinski

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'approuver les augmentations salariales tel que recommandé.

2018-07-276 **DÉTENTEURS DE LA CARTE VISA CORPORATIVE – MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD**

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Sophie Bélanger, a quitté ses fonctions le 22 juin 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE madame Marie-France Matteau a été nommée au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim ;

ATTENDU QUE la présente résolution abroge toutes résolutions antérieures relativement à l'autorisation de madame Sophie Bélanger ;

CONSIDÉRANT que la personne morale ci-après nommée, la Municipalité de Wentworth-Nord, délègue aux personnes identifiées ci-après le pouvoir de crédit Desjardins (« les CARTES ») incluant leur renouvellement à l'échéance et leur renouvellement à l'échéance et leur remplacement si nécessaire, et ce, avec la ou limites de crédit octroyées par la Fédération des caisses Desjardins du Québec (la Fédération) ;

CONSIDÉRANT que la personne morale soit débitrice envers la Fédération des sommes avances et de toutes autres dettes liées à l'utilisation des Cartes et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicables ainsi que des intérêts et des frais applicables ;

CONSIDÉRANT que la personne morale s'engage à ce que les Cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités ;

CONSIDÉRANT que les personnes identifiées ci-après soient autorisées à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demande toute modification à l'égard des Cartes émises, incluant toute majoration de la ou des limites de crédit, et qu'elles aient tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à ces Cartes ;

CONSIDÉRANT que les personnes identifiées ci-après puissent désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte des Cartes, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de l'entreprise autorisés à obtenir une Carte, la répartition et la modification des limites de crédit

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030

autorisées des Cartes ainsi que l'ajout et le retrait d'options liées aux Cartes, le cas échéant ;

Il est proposé par monsieur Eric Johnston, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil :

de nommer monsieur François Ghali, maire de la municipalité de Wentworth-Nord et madame Marie-France Matteau, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim détenteurs de la Carte Visa corporative ;

d'annuler la Carte VISA détenue par l'ancienne directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Sophie Bélanger ;

d'autoriser madame Marie-France Matteau, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à annuler et/ou modifier tous les renseignements relatifs à ce compte de Carte Visa.

2018-07-277

OCTROI DE MANDAT – ÉVALUATION STRUCTURALE ET ÉLECTRIQUE DU 6644, ROUTE PRINCIPALE (1900, CHEMIN DU LAC-FARMER)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu 2 soumissions pour l'évaluation structurale et électrique du 6644, route Principale ;

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire est Parallèle 54 Expert-Conseil Inc. ;

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'octroyer le mandat à la firme Parallèle 54 Expert-Conseil Inc. de procéder à l'évaluation structurale et électrique du 6644, route Principale connu aussi comme étant le 1900, chemin du Lac-Farmer et d'autoriser la dépense au montant de 8 150 $ plus taxes.

2018-07-278

OCTROI DE MANDAT À LA FIRME RAYMOND CHABOT RESSOURCES HUMAINES INC. POUR L'EMBAUCHE D'UNE DIRECTRICE GÉNÉRALE OU D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE le poste de directrice générale et secrétaire-trésorière est actuellement vacant et que les fonctions de la direction générale sont assumées de façon intérimaire ;

CONSIDÉRANT QUE le poste de directrice générale ou de directeur général de la municipalité est important et stratégique pour mener à bien les fonctions de la municipalité et pour rendre aux citoyens les services auxquels ils s'attendent ;

CONSIDÉRANT QUE le choix d'une directrice générale ou d'un directeur général est un long processus et qu'il convient d'agir rapidement ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire confier le mandat d'accompagnement pour le recrutement d'une directrice générale ou d'un directeur général à la firme Raymond Chabot Ressources humaines inc.;

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur Eric Johnston

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil de mandater la firme Raymond Chabot Ressources humaines Inc. afin d'accompagner la Municipalité dans le recrutement de la directrice générale ou du directeur général de la municipalité pour un montant de 20 000 $ plus taxes ;

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2018

2018-07-279

5.10 EMBAUCHE TEMPORAIRE D'UNE ADJOINTE ADMINISTRATIVE AU SERVICE DE L'URBANISME ET DE l'ENVIRONNEMENT EN REMPLACEMENT DE L'ADJOINTE ADMINISTRATIVE

CONSIDÉRANT QUE la remplaçante de l'adjointe administrative au service de l'Urbanisme et de l'Environnement est présentement en congé de maladie ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs tâches administratives doivent être accomplies dans ce service;

CONSIDÉRANT QUE madame Chrystel Gauthier-Durivage se récusera de son poste de présidente du CCU durant sa période d'embauche ;

Il est proposé par monsieur Yvon Paradis, appuyé par monsieur Eric Johnston

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accepter l'embauche temporaire de madame Chrystel Gauthier-Durivage au poste d'adjointe administrative au service de l'Urbanisme et de l'Environnement

2018-07-280

EMBAUCHE TEMPORAIRE D'UNE ADJOINTE À LA COMPTABILITÉ

CONSIDÉRANT la restructuration de l'administration ;

CONSIDÉRANT la période estivale ;

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accepter l'embauche temporaire de madame Fanny Chartrand à titre d'adjointe à la comptabilité.

2018-07-281

AUTORISATION À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM DE PRÉSENTER POUR ET AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ, UNE DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PLAN D'INTERVENTION EN INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES (PIIRL)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Wentworth-Nord a pris connaissance des modalités d'application du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Wentworth-Nord désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour l'élaboration d'un Plan d'intervention en infrastructures routières locales ;

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, madame Marie-France Matteau, à présenter une demande d'aide financière et confirme son engagement à réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du programme PIIRL.

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.ld.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2018

2018-07-282 **ACHAT DU TERRAIN 5 830373 PAR MADAME CÉLINE BOUCHARD ET MONSIEUR RÉJEAN DEMERS**

CONSIDÉRANT la demande d'achat du terrain 5 830373 faite par madame Céline Bouchard, demeurant au 123, rue Hunter à Wentworth-Nord, et de monsieur Réjean Demers, demeurant au 129, rue Hunter ;

CONSIDÉRANT les démarches effectuées par la municipalité de Wentworth-Nord pour définir le prix adéquat pour le terrain 5 830373 de 418,3 m2 qui est de 15 $/m2 ;

CONSIDÉRANT QUE les acheteurs devront faire arpenter le terrain, à leurs frais, pour en délimiter leur partie respective ;

CONSIDÉRANT QUE dès que les acheteurs obtiendront le relevé d'arpentage ils le transmettront à la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE les acheteurs détermineront le notaire de leur choix qui officialisera la vente par acte notarié, et ce à leurs frais ;

Il est proposé par monsieur David Zgodzinski, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de vendre le terrain 5 830373 de 418,3 m2 à madame Céline Bouchard et monsieur Réjean Demers pour la somme de six mille deux cent dix dollars (6 210 $), soit une somme de de trois mille cent cinq dollars (3 105 $) chacun.

2018-07-283 **EMBAUCHE D'UN ÉTUDIANT, LUKE WILKINSON – PAVILLON MONTFORT**

Il est proposé par monsieur David Zgodzinski, appuyé par monsieur Eric Johnston

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accepter l'embauche de Luke Wilkinson comme étudiant au Pavillon Montfort.

2018-07-284 **EMBAUCHE D'UN CHAUFFEUR CL. 1 DURANT LE CONGÉ DE PATERNITÉ DE L'EMPLOYÉ # 32-0050**

CONSIDÉRANT QUE l'employé # 32-0050 sera absent durant 5 semaines à compter de la mi-août se prévalant de son congé de paternité ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu trois candidatures pour ce poste dont une était non-conforme ;

CONSIDÉRANT QUE l'employé #32-0054 a suivi la formation de chauffeur cl. 1 en avril 2016 ;

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accepter l'embauche de l'employé #32-0054 au poste de chauffeur cl. 1 durant le congé de paternité de l'employé #32-0050.

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2018

2018-07-285 **RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE SERVICES AUX SINISTRÉS ENTRE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE ET LA MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD**

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'autoriser le maire monsieur François Ghali, et la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, madame Marie-France Matteau à signer pour une durée de trois années, une lettre d'entente « Services aux sinistrés » avec la Croix-Rouge canadienne, Division Québec et d'autoriser à cette fin, un paiement de 0.16 $ per capita pour l'année 2018-2019 et 0,17 $ per capita pour 2019-2020.

2018-07-286 **AUTORISATION DE DÉPENSES – MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LE CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE SUR UNE PORTION DE LA ROUTE PRINCIPALE DE PLUS OU MOINS 3 393 MÈTRES LINÉAIRES – SOLMATECH INC.**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a mandaté la firme Solmatech Inc. par la résolution 2018-04-127 le 20 avril 2018, pour effectuer le contrôle qualitatif des matériaux pour le chantier de réfection de la chaussée, pour une portion de la route Principale ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a octroyé le contrat – Appel d'offres no 2017-01-01 – Réfection de la chaussée pour une portion de la route Principale à Construction Uniroc Inc. par résolution du conseil 2017-10-304, le 2 octobre 2017;

CONSIDÉRANT QUE Construction Uniroc Inc. a débuté le chantier de travail le 23 avril 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE la firme Solmatech Inc. a fourni à la Municipalité une offre de services en date du 9 avril 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE les dépenses sont admissibles à une aide financière dans le cadre du Programme Réhabilitation du réseau routier local, Volet Redressement des infrastructures routières locales (Numéro de dossier RIRL-2016-310) ;

Il est proposé par monsieur Yvon Paradis, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'autoriser le paiement de la facture 108711 à la firme Solmatech Inc. pour effectuer le contrôle qualitatif des matériaux pour le projet de réfection de la chaussée pour une portion de la route Principale pour un montant de 11 447,09 $ taxes incluses;
et que les dépenses soient imputées à même le règlement d'emprunt numéro 2017-506-1.

2018-07-287 **DEMANDE DE CHANGEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE (ZONE H-63)**

CONSIDÉRANT QUE monsieur Louis Quenneville demande au Conseil municipal de modifier les usages permis dans la zone H-63 (rive sud du Lac St-François-Xavier) ;

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.id.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2018

CONSIDÉRANT QUE la demande vise à autoriser la location à court terme dans cette zone, mais uniquement pour les propriétés non riveraines ;

CONSIDÉRANT QUE les consultations publiques tenues en2016-2017 dans le cadre de la révision de la réglementation d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT QUE ces consultations ont démontré une opposition forte de la part des résidents du secteur face à location à court terme et les nuisances qui en découlent ;

Il est proposé par monsieur David Zgodzinski, appuyé monsieur Jean-Luc Groulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil de ne pas modifier le règlement de zonage 2017-498 pour permettre la location à court terme dans la zone H-63.

2018-07-288

OCTROI DE MANDAT – SERVICES PROFESSIONNELS PARALLÈLE 54 EXPERT-CONSEIL INC. — PLANS ET DEVIS, APPELS D'OFFRE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX – RESURFAÇAGE DE LA ROUTE PRINCIPALE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Wentworth-Nord souhaite procéder à la réhabilitation de la chaussée sur la route Principale sur une longueur distance approximative de 2,05 km correspondant aux tronçons du 3-5 et 3-6 du PIIRL ;

CONSIDÉRANT QUE la firme Parallèle 54 Expert-Conseil Inc. nous a fourni une offre de service couvrant la préparation des plans et devis pour soumission et demande de subvention au MTMDET, l'estimation des coûts de constructions, l'assistance technique lors de la période d'appels d'offre, l'analyse des soumissions avec recommandation, la surveillance bureau des travaux et la surveillance des travaux en résidence ;

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil de mandater la firme Parallèle 54 Expert-Conseil Inc. pour préparation des plans et devis pour soumission et demande de subvention au MTMDET, l'estimation des coûts de constructions, l'assistance technique lors de la période d'appels d'offre, l'analyse des soumissions avec recommandation, la surveillance bureau des travaux et la surveillance des travaux en résidence en cours des travaux de réfection de la chaussée pour une portion de la route Principale au montant de vingt et un mille dollars (21 000 $) avant les taxes et contingences.

2018-07-289

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-533 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRE

Le conseiller Yvon Paradis donne avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil, le Règlement 2018-533 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire sera adopté. L'objet du projet de règlement est également présenté.

Il est proposé par monsieur David Zgodzinski, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter le projet de règlement 2018-533 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire.

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2018

2018-07-290 **AUTORISATION D'ASSISTER AU CONGRÈS ANNUEL DES URBANISTES – DIRECTEUR DU SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT**

CONSIDÉRANT QUE le congrès de l'Ordre des urbanistes du Québec se tiendra du 19 au 21 septembre 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE le congrès est un lieu privilégié pour la formation, le partage d'information et le réseautage et qu'il compte pour 15 heures de formation obligatoire à l'OUQ ;

Il est proposé par monsieur Eric Johnston, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'autoriser l'inscription de monsieur Emmanuel Farmer, directeur du service de l'Urbanisme et de l'Environnement, au congrès de l'Ordre des Urbanistes du Québec qui se tiendra du 19 au 21 septembre 2018 à Jonquière, au montant de 600 $ plus taxes ;
de payer les frais d'hébergement, au montant de 478.38 $ plus les taxes applicables ;
et que les frais connexes pour les repas et déplacements lui soient remboursés conformément à la politique en vigueur, sur présentation des pièces justificatives.

2018-07-291 **RETRAIT DU MATRICULE 3782 84 2939 DU BASSIN DE TAXATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2014-401 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE AU MONTANT DE 1 276 223 $ ET UN EMPRUNT DE 1 276 223 $ POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ROUTE CONFORME DANS LE SECTEUR THURSON DANS LE SECTEUR SUD-EST DU LAC SAINT-FRANÇOIS-XAVIER**

CONSIDÉRANT l'approbation du ministère des Finances du règlement d'emprunt 2014-401 décrétant une dépense au montant de 1 276 223 $ et un emprunt de 1 276 223 $ pour la construction d'une route conforme dans le secteur Thurson dans le secteur Sud-Est du Lac Saint-François-Xavier ;

CONSIDÉRANT le mode de répartition des coûts reliés à la construction du chemin Thurson ;

CONSIDÉRANT QUE le bassin de taxation a été déterminé à l'étape préliminaire du projet ;

CONSIDÉRANT l'article 244.3 de la Loi sur la fiscalité municipale concernant le mode de tarification lié aux bénéfices reçus ;

CONSIDÉRANT la lettre du MTQ qui permet au matricule 3782 84 2939 d'utiliser le Chemin-de-Fer ;

Il est proposé par monsieur David Zgodzinski, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres de retirer le matricule 3782 84 2939 du bassin de taxation du règlement d'emprunt 2014-401 décrétant une dépense au montant de 1 276 223 $ et un emprunt de 1 276 223 $ pour la construction d'une route conforme dans le secteur Thurson dans le secteur Sud-Est du Lac Saint-François-Xavier et d'imputer les coûts associés à ce retrait au fonds général.

2018-07-292 **RÉSOLUTION DÉSIGNANT UN NOUVEL ADMINISTRATEUR PRINCIPAL**

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2018

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Wentworth a adhéré à AccèsD Affaires et à cette occasion a nommé Sophie Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de changer la personne désignée comme administrateur principal ;

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur David Zgodzinski

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil de désigner madame Marie-France Matteau, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim comme administrateur principal en remplacement de Sophie Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière aux fins d'utilisation du service AccèsD Affaires et qu'il soit investi de tous les pouvoirs nécessaires à cette fin.

2018-07-293

FORMATION D'UN COMITÉ DES ARTS ET DE LA CULTURE ET ACTUALISATION DE LA POLITIQUE CULTURELLE MUNICIPALE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire reconnaître et soutenir les artistes, artisans, promoteurs et organismes culturels de son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire soutenir et favoriser le maintien, le développement et la diversification des manifestations culturelles sur son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire améliorer et faciliter l'accès à la culture pour tous les citoyens et citoyennes ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire faire connaître et valoriser le patrimoine matériel et immatériel, historique et culturel et en favoriser la protection, la conservation et le développement ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire se doter d'un programme spécifique d'aide à la production artistique et à la diffusion ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire se doter chaque année d'un budget culture ;

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la Municipalité de Wentworth-Nord :

- Actualise sa Politique culturelle municipale en reconnaissant la culture comme outil de développement socio-économique et d'épanouissement culturel ;
- Qu'elle forme un Comité des Arts et de la Culture
- Que les personnes suivantes y siègent :

  Madame Line Chapados
  Monsieur André Cliche
  Monsieur François Ghali
  Madame France Paquette
  Madame Suzanne Paradis
  Madame Micheline Rény
  Monsieur Réal Trépanier
  Monsieur David Zgodzinski

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2018

2018-07-294 **DEMANDE D'UNE SUBVENTION DU CLUB DE L'ÉTOILE DU NORD**

CONSIDÉRANT QUE le Club de l'Étoile du Nord a déposé une demande de subvention auprès du gouvernement du Canada pour la rénovation de sa cuisine et de ses installations sanitaires afin que ceux-ci puissent répondre aux normes du Code du bâtiment concernant l'accès des lieux aux personnes à mobilité réduite ;

CONSIDÉRANT QUE les coûts de la rénovation dépassent le montant maximal de la subvention demandée ;

CONSIDÉRANT QUE le Club de l'Étoile du Nord a acheminé une demande de subvention à la Municipalité pour combler l'écart entre la subvention fédérale et les coûts de rénovation ;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation de ces rénovations ajoute à la qualité des services offerts aux membres du Club de l'Étoile du Nord et à l'ensemble de la communauté de Laurel ;

Il est proposé par monsieur Yvon Paradis, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil

d'octroyer, lorsque le projet sera complété, une subvention d'un montant maximum de 7 500 $ au Club de l'étoile du Nord laquelle est conditionnelle à l'obtention de la subvention demandée au gouvernement du Canada ;

de recevoir copie de la confirmation d'octroi de la subvention ;

de demander au Club de l'Étoile du Nord le dépôt à la municipalité de la soumission qu'il a approuvée, qu'il rende compte en détail, des coûts réels de son projet et qu'il dépose au conseil municipal ses états financiers pour l'année au cours de laquelle ces dépenses auront été comptabilisées.

2018-07-295 **POLITIQUE D'ASSIGNATION TEMPORAIRE D'UN TRAVAIL**

ATTENDU QUE la municipalité de Wentworth-Nord souhaite adopter une Politique d'assignation temporaire d'un travail ;

ATTENDU QUE la présente politique d'assignation temporaire d'un travail vise à favoriser le maintien du lien d'emploi des travailleurs victimes de lésions corporelles ;

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil que la Politique d'assignation temporaire d'un travail soit adoptée.

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.ld.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRES

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2018

2018-07-296 **POLITIQUE DE CONDUITE DE VÉHICULES**

ATTENDU QUE la municipalité de Wentworth-Nord souhaite adopter une Politique de conduites de véhicules ;

ATTENDU QUE la Municipalité désire assurer la sécurité des conducteurs et des usagers de la route ;

ATTENDU QUE toute personne ayant un véhicule de la Municipalité de Wentworth-Nord dans le cadre de son travail doit se conformer à la présente politique de conduite de véhicule.

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil que la Politique de conduite de véhicules soit adoptée.

2018-07-297 **POLITIQUE RELATIVE À L'USAGE DE DROGUES, D'ALCOOL ET DE MÉDICAMENTS SUR LES LIEUX DE TRAVAIL**

ATTENDU QUE la municipalité de Wentworth-Nord considère essentiel d'offrir à l'ensemble de son personnel un environnement de travail qui soit sain, sécuritaire et propice à l'efficacité ;

ATTENDU QUE la Municipalité reconnaît son obligation de prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé et assurer la sécurité et l'intégrité physique de ses employés ;

ATTENDU QUE dans le respect de la *Charte des droits et libertés de la personne,* la Municipalité doit s'assurer que ses employés maintiennent, en tout temps, les exigences physiques et d'intégrité requises à l'exécution efficace et sécuritaire de leur travail ;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage ainsi à promouvoir et à maintenir un milieu de travail exempt des conséquences indésirables des drogues, de l'alcool et de médicaments et se doit d'adopter une politique à l'égard de tout usage qui pourrait en être fait, notamment être sous l'effet de toute drogue, alcool ou, le cas échéant, médicament, d'en consommer, d'être en possession ou, voire même, d'en vendre sur les lieux du travail.

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite également accompagner activement tout employé éprouvant des difficultés relatives à l'usage de drogues, d'alcool et le cas échéant, de médicaments et le référer à des ressources spécialisées pour l'évaluation et au besoin, le traitement et la réadaptation.

ATTENDU QUE la présente politique abroge et remplace toute pratique, coutume et usage sur les divers sujets inclus dans cette politique et entre vigueur dès son adoption.

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil que la Politique relative à

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

l'usage de drogues, d'alcool et de médicaments sur les lieux de travail soit adoptée.

2018-07-298 **POLITIQUE CONCERNANT LE HARCÈLEMENT AU TRAVAIL**

ATTENDU QUE la présente politique s'inscrit dans le sens de *la Charte des droits et libertés de la personne* qui reconnaît que tout être humain possède des droits et libertés intrinsèques, dont le droit au respect, à la sauvegarde de sa dignité et à la protection de son intégrité physique et psychologique. Il s'ensuit que toute forme de harcèlement, qu'il soit sexuel ou psychologique, constitue une forme de violation des droits fondamentaux de la personne ;

ATTENDU QUE la Municipalité désire maintenir un climat de travail exempt de toute forme de harcèlement et favoriser le respect de la dignité de la personne dans les rapports entre les personnes ;

ATTENDU QUE la Municipalité contribue à la sensibilisation, à l'information et à la formation du milieu afin de prévenir les conduites de harcèlement et assurer à toute personne le droit d'être traitée en toute équité sans discrimination ni harcèlement ;

ATTENDU QUE la Municipalité ne tolère aucune forme de harcèlement ;

ATTENDU QUE la présente politique abroge et remplace toute pratique, coutume et usage sur les divers sujets inclus dans cette politique et entre vigueur dès son adoption.

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil que la Politique concernant le harcèlement au travail soit adoptée.

2018-07-299 **POLITIQUE DE RECONNAISSANCE DES ORGANISMES**

ATTENDU QUE la municipalité de Wentworth-Nord souhaite adopter une Politique de reconnaissance des organismes ;

ATTENDU QUE la présente politique de reconnaissance des organismes vise à poursuivre une mission qui est conforme à celle de la Municipalité de Wentworth-Nord et assurer l'utilisation des ressources par le plus grand nombre de citoyens possible.

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur David Zgodzinski

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil que la Politique de reconnaissance des organismes soit adoptée.

2018-07-300 **ACHAT DU LOT 5 709 131 – RUE DIANE PAR MONSIEUR GILLES CATELLIER**

CONSIDÉRANT la demande d'achat du terrain 5 709 131 faite par monsieur Gilles Catellier demeurant au 3125, rue Diane ;

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2018

CONSIDÉRANT QUE le lot 5 709 131 d'une superficie de 378.1 m2 est adjacent à la propriété de monsieur Catellier et que sa valeur au rôle est de 500 $;

CONSIDÉRANT QU'il existe un problème de titre sur ce terrain et que monsieur Catellier en a été avisé ;

CONSIDÉRANT QUE l'acheteur déterminera le notaire de son choix qui officialisera la vente par acte notarié, et ce à ses frais ;

Il est proposé par monsieur Yvon Paradis, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de vendre le terrain 5 709 131 de 378.1 m2 à monsieur Gilles Catellier pour la somme de cent dollars (100 $).

2018-07-301

PRÉSENCE DES CHIENS EN LAISSE SUR LA RUE DU CHEMIN-DE-FER ET LE CORRIDOR AÉROBIQUE ENTRE LE PAVILLON MONTFORT ET LA ROUTE PRINCIPALE

CONSIDÉRANT le règlement de la MRC 93-99 relatif aux parcs linéaires Le P'tit train du Nord et le Corridor aérobique qui stipulent que les chiens sont interdits sur les deux parcs ;

CONSIDÉRANT QUE la majorité des résidents de la rue du Chemin-de-Fer sont propriétaires de chiens ;

CONSIDÉRANT QUE les résidents aînés demeurant sur la rue du Chemin-de-Fer depuis de nombreuses années possèdent des chiens non seulement comme compagnons mais que ceux-ci assurent également leur sécurité ;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucun autre endroit alternatif pratique pour que les résidents de la rue du Chemin-de-Fer et des rues avoisinantes promènent leurs chiens et qu'il y a très peu de circulation sur la rue du Chemin-de-Fer ;

CONSIDÉRANT QUE ces résidents vivent sur la rue du Chemin-de-Fer et des rues avoisinantes depuis des décennies et qu'ils ont promené leurs chiens sur cette route depuis toujours ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC nous informe qu'elle veut amender le règlement 93-99 car de nombreux articles ne reflètent pas la réalité d'aujourd'hui ;

Il est proposé par monsieur David Zgodzinski, appuyé par monsieur Eric Johnston

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil :

- de demander à la MRC d'amender le règlement 93-99 en y indiquant *qu'il soit permis aux citoyens de promener chien, en laisse, sur la portion du corridor aérobique située entre le Pavillon Montfort et la barrière marquant la fin de la voie partagée, qui est située un peu à l'ouest du 1042, rue du Chemin de Fer ;*
- d'acheminer à la MRC des Pays-d'en-Haut la présente résolution ;

2018-07-302

NOUVELLE DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS – TRAVAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT la lettre reçue du directeur de la direction générale des Laurentides-

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2018

Lanaudière en réponse aux deux lettres acheminées au ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports (MDTMDET), en date du 11 juillet 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE le directeur de la direction générale des Laurentides-Lanaudière n'apporte que des réponses évasives remettant les travaux demandés dans la planification quinquennale du Ministère ;

CONSIDÉRANT les travaux d'urgence à effectuer près du 1187, route Principale notamment en ce qui regarde les courbes et les devers de cette portion de la route Principale laquelle est l'objet de nombreux accidents avec blessés ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs accidents y ont été rapportés depuis plusieurs années ;

CONSIDÉRANT la négligence apportée par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports (MDTMDET) à effectuer les travaux nécessaires afin de sécuriser ces courbes ;

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'autoriser le maire, monsieur François Ghali, à adresser une lettre de mise en demeure au MDTMDET demandant une intervention d'urgence pour corriger la courbe située près du 1187, route Principale à Wentworth-Nord avant le début de l'hiver prochain ;

À défaut d'une réponse favorable dans les 30 jours de la présente, d'autoriser la municipalité à effectuer les travaux d'urgence et de facturer le MDTMDET pour ces travaux.

2018-07-303

APPROBATION DES RAPPORTS D'ACTIVITÉS DES PÉRIODES DE PAYES # 2018-11, 2018-12 et 2018-13 DES POMPIERS ET PREMIERS RÉPONDANTS

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'accepter le dépôt des rapports d'activités des périodes de paye # 2018-11, 2018-12 et 2018-13 des pompiers et premiers répondants et d'entériner le paiement des pompiers et premiers répondants pour les interventions suivantes :

Date	Adresse	# d'heures	Montant	Entraide à facturer
27 mai	110 Vanoise	12	295.26 $	Oui
5 juin	Rte Principale	6	143.16 $	
10 juin	363 Diez-D'Aux	12	326.55 $	
12 juin	Rte Principale	9	219.21 $	
13 juin	3060 Millette	6	138.69 $	
21 juin	220 Millette	15	370.29 $	
23 juin	3380 Montpetit	18	447.36 $	
26 juin	Ch Brewer	13	346.69 $	
29 juin	352 Lac du Cœur	12	290.79 $	Oui

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2018

Premiers répondants	1 292.85 $
Prévention	
Divers en caserne	4 411.03 $
- Travail administratif	3 767.14 $
Garde externe	1 457.76 $
Pratique premiers répondants	
Pratique pompiers	
Formation PR	243.36 $
TOTAL:	**13 750.14 $**

2018-07-304 **9.1 DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS ÉMIS DU 1ER AU 30 JUIN 2018**

La liste de tous les permis émis du 1er au 30 juin 2018 est déposée.

2018-07-305 **PIIA 2018-0183 : AGRANDISSEMENT AU 1833, CHEMIN LEBEAU**

CONSIDÉRANT les critères d'évaluation contenus au règlement n° 2017-501 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

CONSIDÉRANT QUE la demande de PIIA 2018-0037 a déjà été analysée et approuvée par le Conseil et le CCU ;

CONSIDÉRANT QUE le projet demeure le même, sauf en ce qui concerne les dimensions de l'agrandissement ;

CONSIDÉRANT QUE les nouvelles dimensions s'intègrent harmonieusement au terrain et à l'environnement immédiat ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité consultatif en urbanisme recommandent unanimement au Conseil d'accepter les modifications proposées au projet du demandeur objet de la demande 2018-0124 ;

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur Eric Johnston

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accepter les modifications proposées au projet du demandeur objet de la demande de permis 2018-0124.

2018-07-306 **DÉROGATION MINEURE 2018-0177 : HAUTEUR D'UNE CONSTRUCTION NEUVE SUR LE CHEMIN DIEZ-D'AUX**

CONSIDÉRANT QUE la hauteur maximale d'un bâtiment principal dans la zone H-72 est de 10 m;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment projeté comporte un toit à deux versants et un rez-de-jardin;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur demande que soit autorisée une hauteur maximale de 10.77 m;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité consultatif en urbanisme recommandent unanimement au Conseil d'octroyer une dérogation mineure autorisant un dépassement de 0,77 m de la hauteur maximale.

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2018

Il est proposé par monsieur Yvon Paradis, appuyé par monsieur Eric Johnston

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'octroyer une dérogation mineure autorisant un dépassement de 0,77m de la hauteur maximale.

2018-07-307 **PIIA 2018-0187 : CONSTRUCTION NEUVE SUR LE CHEMIN DIEZ-D'AUX**

CONSIDÉRANT les critères d'évaluation contenus au règlement n° 2017-501 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

CONSIDÉRANT l'intégration du bâtiment à la pente du terrain par l'aménagement d'un rez-de-jardin ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité consultatif en urbanisme recommandent unanimement au Conseil d'accepter le projet du demandeur, objet de la demande de permis 2018-0186.

Il est proposé par monsieur Yvon Paradis, appuyé par monsieur Eric Johnston

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accepter le projet du demandeur, objet de la demande de permis 2018-0186.

2018-07-308 **DÉROGATION MINEURE 2018-0133 – SUPERFICIE DE L'AGRANDISSEMENT AU 3200, CHEMIN LUNDON**

CONSIDÉRANT les contraintes d'espaces importantes liées à la topographie du terrain à l'endroit où sont situés les bâtiments existants ;

CONSIDÉRANT QUE le règlement exige qu'une maison d'invité ait une superficie maximale de 75 m2 et qu'elle n'ait pas plus de 80 % de la superficie de la maison principale ;

CONSIDÉRANT qu'à cause des contraintes topographiques il est impossible d'agrandir suffisamment la maison d'invités de façon qu'elle devienne le bâtiment principal ;

CONSIDÉRANT QUE le refus de la demande de dérogation mineure entraînerait un préjudice sérieux aux demandeurs en interdisant de facto tout agrandissement des bâtiments existants ;

CONSIDÉRANT que l'agrandissement projeté s'intégrera très bien à l'existant ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent unanimement au Conseil d'octroyer une dérogation mineure permettant l'agrandissement de la maison d'invité, objet de la demande de permis 2018-0132, autorisant la maison d'invité à avoir 87 % de la maison principale et à avoir une superficie de 106.5 m2.

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil 'octroyer une dérogation mineure permettant l'agrandissement de la maison d'invité, objet de la demande de permis 2018-0132, autorisant la maison d'invité à avoir 87 % de la maison principale et à avoir une superficie de 106.5 m2.

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRES

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2018

2018-07-309 **PIIA 2018-0191 – AGRANDISSEMENT AU 3200, CHEMIN LUNDON**

CONSIDÉRANT les critères d'évaluation contenus au règlement no 2017-501 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

CONSIDÉRANT la qualité du projet et sa belle intégration aux bâtiments existants ;

CONSIDÉRANT le respect de la volumétrie, des matériaux et du style des bâtiments existants ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent unanimement au Conseil d'accepter le projet du demandeur, objet de la demande de permis 2018-0132.

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accepter le projet du demandeur, objet de la demande de permis 2018-0132.

2018-07-310 **PIIA 2018-0200 – REVÊTEMENT EXTÉRIEUR AU 385, ROUTE PRINCIPALE**

CONSIDÉRANT les critères d'évaluation contenus au règlement no 2017-501 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment est localisé dans le secteur du village de Montfort ;

CONSIDÉRANT QUE le choix des matériaux de revêtement extérieur améliora grandement l'apparence de ce bâtiment qui en est dépourvu depuis plusieurs années ;

CONSIDÉRANT QUE la couleur choisie s'intègre bien au secteur ;

CONSIDÉRANT QUE l'ajout d'un porche devant la porte principale ajoute un cachet intéressant à la résidence ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent unanimement au Conseil d'accepter le projet du demandeur, objet de la demande de permis 2018-0229.

Il est proposé par monsieur David Zgodzinski, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accepter le projet du demandeur, objet de la demande de permis 2018-0229.

2018-07-311 **OCTROI DE CONTRAT POUR L'ENTRETIEN MÉNAGER DES ÉDIFICES MUNICIPAUX**

CONSIDÉRANT QUE le contrat pour l'entretien ménager des édifices municipaux est échu ;

CONSIDÉRANT QUE le directeur de la Vie communautaire, des Loisirs et de la Culture a transmis une recommandation de reconduction du travail accompli par madame Constance Dewar ;

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2018

CONSIDÉRANT QUE le directeur de la Vie communautaire, des Loisirs et de la Culture recommande d'octroyer le contrat d'entretien ménager des édifices municipaux suivants : hôtel de ville, chalet des loisirs, centre communautaire de Laurel, ainsi que les espaces d'utilité du garage municipal, à madame Constance Dewar;

La conseillère, madame Suzanne Paradis s'est abstenue de voter.

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par monsieur Eric Johnston

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ des membres du Conseil, d'autoriser le maire, monsieur François Ghali et la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, madame Marie-France Matteau, à signer le contrat de service pour une période de douze mois, débutant le 20 juillet 2018, et selon les conditions préalablement établies avec madame Constance Dewar.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du conseil.

CERTIFICAT DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je soussignée Marie-France Matteau certifie que des crédits sont disponibles pour toutes les dépenses autorisées à l'intérieur de ce procès-verbal.

En foi de quoi, je donne le présent certificat à Wentworth-Nord ce 20e jour du mois de juillet deux mille dix-huit.

2018-07-312 **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur David Zgodzinski

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil de lever la séance ordinaire à 21 h.

François Ghali
Maire

Marie-France Matteau
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière adjointe p.i.

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030